

Dr. J. Pellier (CEPR) à Namur ERRERA

- Il y a certainement eu un accident sérieux dans un réacteur à eau bouillante, modéré au graphite, tubes de force, de 1000 MWe, à Tchernobyl à 150 km au nord de Kiev. Il s'agit d'une zone très peu peuplée dans un rayon de 25 km, où l'on pourrait relever des expositions significatives.

nous savons que des personnes sont soignées, sans avoir d'autres précisions. Ce sont vraisemblablement des ouvriers de la centrale, victimes de lésions mécaniques ou thermiques plus importantes que l'exposition.

en ce qui concerne les populations, il y a certes un problème d'hygiène publique, mais pas de réel danger, et certainement pas plus loin que 10 à 20 kilomètres au nord de la centrale.

nous savons par notre réseau IRC de l'OMS, que l'on a noté une élévation temporaire de radioactivité dans les pays scandinaves, de l'ordre de ce que l'on trouvait en 1960-1961 à la suite des tests militaires atmosphériques.

Autre comparaison possible : il s'agit d'une fuite au moins équivalente à 10 fois celle du réacteur U.K. de Windscale, dont la seule conséquence avait été la consommation du lait différée (Octobre 1957).

Le réacteur est d'un type très différent de ceux en fonctionnement en France ; il existe notamment une barrière de moins par rapport au système français, et de plus il n'y a pas d'enceinte de confinement. Il est difficile de faire des comparaisons car la conception des contrôles de qualité, de la sûreté et de la maintenance sont différentes de celles des pays occidentaux.

Le SCPRI renforce à cette occasion les analyses quotidiennes (air, eau, lait...) sur ses 130 stations. A ce jour aucune radioactivité anormale n'a été vue dans notre pays en France en tous cas, compte tenu de la distance et de la décroissance dans le temps, si l'on détecte quelque chose il ne s'agit que d'un problème purement scientifique.

Par ailleurs, une coopération internationale très fructueuse, à laquelle nos amis russes participent très activement, dans le cadre du Centre International de Référence pour la mesure de la radioactivité dont le SCPRI s'est vu confier la responsabilité par l'OMS permettra de tirer des conclusions vraiment objectives sans excès spectaculaire de cet accident.

En tout état de cause, la radioactivité susceptible de provenir en Europe occidentale, avec un certain délai, à la suite de cet accident ne peut en aucun cas, compte-tenu de la dilution, présenter de risque pour la santé publique.

29 / IV / 86 - 19H

Service Central de Protection
Contre les Rayonnements Ionisants

